



Déclaration du Président de la Commission de l'Union africaine sur les attaques perpétrées contre la MINUSMA au Mali

Addis Abéba, le 25 novembre 2017: Le Président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat, condamne fermement les attaques terroristes perpétrées le 24 novembre 2017 contre la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), dans les régions de Menaka et de Mopti. Ces attaques ont causé la mort de quatre soldats de maintien de la paix (trois Nigériens et un Burkinabé) et d'un soldat malien. Plusieurs autres personnels ont également été blessés.

Le Président de la Commission présente les condoléances les plus attristées de l'Union africaine aux familles éplorées des soldats tués et souhaite prompt rétablissement aux blessés. Il assure la MINUSMA et les Nations unies, les pays contributeurs de troupes et le Gouvernement malien de l'entière solidarité de l'Union africaine.

Le Président de la Commission souligne que ces attaques constituent une illustration supplémentaire de la gravité de la menace que les groupes terroristes et criminels font peser sur la sécurité et la stabilité de la région sahélienne, ainsi que des défis auxquels la MINUSMA est confrontée dans l'exécution de son mandat. Au moment où le Conseil de sécurité examine le projet de résolution sur la Force conjointe du G5 Sahel, à la suite de son débat du 30 octobre 2017, les attaques du 24 novembre 2017 constituent un rappel brutal de l'urgence d'un appui résolu et effectif aux efforts entrepris par les pays de la région pour mutualiser leurs moyens aux fins de lutter contre le terrorisme et la criminalité organisée. A cet égard, le Président de la Commission réitère son appel au Conseil de sécurité pour qu'il prenne les mesures attendues de lui, sur la base des recommandations faites par le Secrétaire général des Nations unies dans son rapport du 16 octobre 2017.